

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 16

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

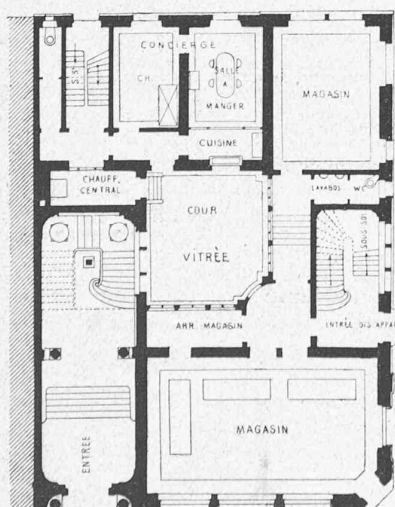
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Façade sur la rue Léopold Robert. — IV^e prix : Projet « Vert et fleuri ».

vier, qui recouvre une couche imperméable d'argile et de marne.

Les captations d'eau qui ont été faites, ont fourni un débit de 190 litres par minute, dont seulement le $\frac{1}{10}$ est utilisé par suite de l'emploi d'une batterie de trois béliers qui élèvent l'eau sur le plateau. Pour le moment cette quantité d'eau est suffisante. Si plus tard on veut utiliser toute l'eau, on aura recours à une pompe actionnée électriquement, comme il en existe déjà plusieurs dans le canton.



Plan du rez-de-chaussée.

IV^e prix : Projet « Vert et fleuri ». — Architectes : MM. Künzi & F. Huguenin, à Paris.

CONCOURS POUR UN HOTEL DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL, A CHAUX-DE-FONDS

CONCOURS

Casino-Théâtre, à Fribourg.

Le Comité du Casino-Théâtre ouvre, entre les architectes domiciliés en Suisse et suisses domiciliés à l'étranger, en vue de l'élaboration des plans d'un Casino-Théâtre à construire à Fribourg, un concours d'idées, aux conditions suivantes :

I. Jury.

Le Jury est composé de :

MM. Alfred Rychner, architecte, à Neuchâtel ;
R. von Wurstemberger, architecte, à Berné ;
Charles Moser, architecte, à Karlsruhe ;
v. Eggis, banquier, président du Comité du Casino-Théâtre ;
E. de Weck, syndic de la ville de Fribourg ;
qui déclarent accepter leur mandat et adopter le présent programme.

II. Emplacement.

L'emplacement choisi est situé sur les Grand'Places.

Toute latitude est laissée aux concurrents, quant à la disposition de l'édifice sur le terrain disponible.

Il ne doit pas être tenu compte des bâtiments actuellement existants (café-brasserie et halle de gymnastique), qui seront démolis.

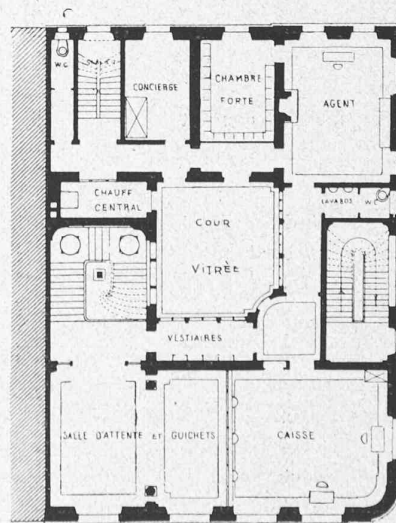
III. Primes.

Le Comité met à la disposition du Jury une somme de 4000 fr. pour être répartie en primes, par rang de mérite, entre les projets qui présenteront les solutions les plus satisfaisantes.

Les projets primés resteront la propriété du Comité du Casino-Théâtre ; il se réserve d'en faire l'usage qui lui conviendra. Toutefois, l'étude et l'exécution du projet seront, autant que possible, confiées à l'auteur du projet classé en premier rang. Dans le cas où, pour une raison quelconque, il ne pourrait en être ainsi, l'auteur de ce projet aurait droit à une indemnité supplémentaire égale à la moitié de la prime.

IV. Projet.

Le Casino-Théâtre aura un caractère approprié à sa destination et à son emplacement, mais sans aucun luxe. L'effet doit être recherché dans un groupement heureux des façades, de belles proportions et une silhouette agréable de l'ensemble.



Plan du 1^{er} étage.

A valeur artistique égale, la préférence sera donnée au projet dont l'exécution offrira le moins de difficultés techniques et nécessitera le moins de dépenses.

V. Distribution.

L'édifice comprendra :

a) Une grande salle pouvant contenir 850 places assises et 150 debout (scène non comprise), avec scène, emplacement pour l'orchestre, galeries et foyer.

Cette salle est destinée à des représentations théâtrales, concerts, conférences, et sera susceptible d'être aménagée pour des bals et banquets.

La scène aura 9 m. environ d'ouverture au rideau et 10 m. de profondeur.

Au rez-de-chaussée :

b) Un café-restaurant et une salle à manger avec leurs dépendances (pouvant contenir, le premier 2 à 300 personnes et la seconde 3 à 40), ainsi qu'un emplacement pour un orchestre de 50 musiciens, qui puisse être utilisé pour les concerts donnés soit dans le café, soit dans le jardin.

Le café-restaurant et la grande salle devront être mis facilement en communication l'un avec l'autre, ainsi qu'avec le jardin à créer.

Au 1^{er} étage :

c) Une salle pour musique de chambre ;

d) Deux ou trois salles de sociétés.

De plus :

e) Les dépendances nécessaires, telles que loges d'artistes, vestiaires, water-closet, offices, etc. ;

f) Un logement pour le tenancier du café et son personnel ;

g) Un sous-sol, qui sera excavé, en tant que nécessaire, pour l'établissement des cuisines et dépendances, telles que caves à vin, chauffage central, soute à charbon, magasin de décors, local pour retirer les meubles de jardin pendant l'hiver, etc. ;

h) Plusieurs petits locaux destinés à la vente des journaux, fleurs, cigares, etc.

VI. Sécurité et dégagements.

Les issues, dégagements, vestiaires, ainsi que les dispositions assurant la sécurité du public, devront répondre, en tous points, aux exigences modernes.

VII. Abords.

Le terrain avoisinant le Casino-Théâtre sera aménagé en jardin et emplacement de concert.

VIII. Echelle.

Les projets comprendront :

a) Un plan de situation à l'échelle du plan annexé, avec indication des jardins et abords ;

A l'échelle de 1 : 200 :

b) Les plans de distribution de tous les étages ;

c) Deux façades ; deux coupes transversales, l'une par la scène, l'autre par la salle, et une coupe longitudinale ;

d) Une vue perspective de l'ensemble du projet, prise du point A ;

e) L'indication exacte du cube du bâtiment établi par parties distinctes, la hauteur étant comptée depuis le trottoir à la corniche.

IX. Délais et publications.

Les projets devront être envoyés à M. Auguste Schorderet, secrétaire du Comité, rue des Epouses n° 138, à Fribourg, franco de port et soigneusement emballés, avant le 30 novembre 1906.

Les projets parvenus après ce terme seront déclarés hors concours, à moins que, consignés en temps utile, ils n'aient subi un retard accidentel. Le Jury statuera à leur égard.

Chaque projet portera une devise, à l'exclusion de toute autre désignation, répétée sur une enveloppe cachetée contenant le nom de l'auteur.

Après le verdict du Jury, tous les projets seront exposés publiquement, à Fribourg, pendant 10 jours.

Les projets non primés devront être réclamés par leurs auteurs, dans les quinze jours qui suivront la clôture de l'exposition. Les projets non retirés seront renvoyés à leurs auteurs, franco, à leurs risques et périls.

Le verdict sera publié dans la *Schweizerische Bauzeitung* et le *Bulletin technique de la Suisse romande*.

Fribourg, le 17 août 1906.

AU NOM DU COMITÉ DU CASINO-THÉÂTRE :

Le Secrétaire,

Le Président,

AUG. SCHORDERET.

AD. V. EGGIS.

BIBLIOGRAPHIE

Bau und Betrieb von Kältemaschinenanlagen von Privatdozent Ingen. C. Heinel (Oldenbourg's Techn. Handbibl. Bd. 8). München u. Berlin 1906. — R. Oldenbourg, Verlagsbuch. — Un vol. de 251 pages, avec 108 figures et 19 planches. Mk. 12.

L'auteur de cet ouvrage s'est proposé de compléter les lacunes qu'il a trouvées, au cours de sa pratique d'ingénieur et de professeur, dans la littérature traitant la construction et l'exploitation d'installations frigorifiques. M. Heinel a une préférence pour les tableaux graphiques, qui permettent de s'orienter rapidement et de suivre mieux qu'à l'aide d'un tableau numérique les changements d'état des gaz et des vapeurs.

Les nombreux graphiques que contient ce livre sont bien documentés et les légendes qui s'y rattachent sont assez complètes pour permettre un texte réduit à un minimum. C'est dire que dans un petit volume l'auteur a su condenser une grande matière et de nombreux renseignements indispensables à tous ceux qui s'occupent des installations frigorifiques.

L'auteur a rassemblé une foule de résultats d'expériences ayant trait aux changements d'état, à la transmission de chaleur et à tout ce qui concerne le calcul des machines frigorifiques. Il donne une série de diagrammes de compresseurs et, dans une annexe, des tableaux contenant les dimensions principales des appareils et machines auxiliaires. Les dimensions indiquées ici sont données d'après des renseignements fournis par des maisons construisant les appareils en question et, quoique ne pouvant pas être considérées comme normes, seront d'une grande utilité pour l'élaboration d'avant-projets.

Le présent ouvrage s'adresse à ceux qui unissent à l'expérience pratique de cette branche de la mécanique une connaissance théorique de ce sujet. Nous le recommandons donc tout spécialement aux ingénieurs qui ont à projeter des installations frigorifiques.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demandes d'emploi.

Ingénieur-mécanicien, ayant dépassé la trentaine, suisse, parlant plusieurs langues, ayant de la pratique de bureau, occupé depuis plusieurs années dans une fabrique, cherche position stable.

Ingénieur-constructeur, ayant trois ans de pratique dans la construction des chemins de fer, cherche emploi de suite.

Ingénieur cherche emploi comme *conducteur de travaux*.

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.